

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale et de
la jeunesse

Ministère de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation

ARRETE

portant nomination des membres de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Le Ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
- VU le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;
- VU les arrêtés du 17 juillet 2018 et du 20 novembre 2018 ;
- VU la proclamation des résultats des élections aux commissions administratives paritaires nationales par le bureau de vote centralisateur le 6 décembre 2018 ;
- VU le procès-verbal de désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale du corps des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur du 13 décembre 2018 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont, à compter du 1^{er} janvier 2019, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur :

REPRESENTANTS TITULAIRES :

- Mme Annick WAGNER, chef du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques à la DGRH ;
- Mme Nadine COLLINEAU, sous-directrice de la gestion des carrières à la DGRH ;
- M. Thierry DELANOE, sous-directeur de la gestion prévisionnelle, statutaire et de l'action sanitaire et sociale à la DGRH ;
- M. Jean-François MOLTER, directeur général des services à l'université de Lorraine ;
- Mme Gina FONTAINE, directrice des ressources humaines adjointe au rectorat de l'académie de Créteil ;
- Mme Gabrielle FADIGA, directrice des ressources humaines de l'université Paris V ;
- M. Olivier DESPORTES, chef de division des personnels administratifs, techniques et d'encadrement au rectorat de l'académie de Montpellier ;
- Mme Florence BOISLIVEAU, adjointe à la sous-directrice de la gestion des ressources humaines pour l'administration centrale au SAAM ;
- M. Laurent SEYER, chef de division des personnels d'administration et d'encadrement au rectorat de l'académie de Nancy-Metz ;
- Mme Estelle VILAIN, cheffe de division de l'administration des personnels ATOS et ITRF au rectorat de l'académie de Versailles ;
- Mme Edith MORISSET, cheffe de division des personnels administratifs au rectorat de l'académie de Paris.

REPRESENTANTS SUPPLEANTS :

- M. Arnaud LEDUC, chef du bureau des personnels ATSS à la DGRH ;
- M. Dominique VIALLE, chef du bureau des personnels ITRF à la DGRH ;
- Mme Dominique BELASCAIN, cheffe du bureau des personnels des bibliothèques à la DGRH ;
- Mme Mélanie QUILLARD, cheffe du bureau des études de gestion prévisionnelle à la DGRH ;
- M. Alexandre CROS, adjoint au chef du bureau des personnels ATSS à la DGRH ;
- Mme Isabelle FRANCOIS, adjointe au chef du bureau des concours des personnels ATSS et des bibliothèques à la DGRH ;
- Mme Nurdan YILMAZ, adjointe au chef du bureau de gestion statutaire et des rémunérations au SAAM ;
- Mme Mélanie ANDRAL, chargée d'études au bureau des études statutaires et réglementaires à la DGRH ;
- M. David FUKS, chargé d'études au bureau des personnels ITRF à la DGRH ;
- M. Thomas NUK, chargé d'études au bureau des personnels ATSS à la DGRH ;
- M. Régis GOUSSET, chargé d'études au sein du bureau des personnels ATSS à la DGRH.

Article 2

Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, représentent le personnel à compter du 1^{er} janvier 2019 :

GRADES	REPRESENTANTS TITULAIRES	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1 ^{ERE} CLASSE	Mme Béatrice OMAR BEN MOHAMED Mme Claudine ANGELY Mme Marie-Laure HEDIARD Mme Agnès COLAZZINA	Mme Christine SOUBEYRAND Mme Valérie DENIS Mme Virginie GILLE Mme Martine AMOUNY
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE	M. Thierry MERCIER-RENOIR Mme Nelly EVEN Mme Awa BA Mme Christine BULOBA	Mme Cécile GENTY M. Jonathan DELMAIRE Mme Nathalie SOUCHAL M. Lionel TUYSUZIAN
ADJOINT ADMINISTRATIF	Mme Audrey CAYACY M. Dominique MEUNIER Mme Alice BALME	Mme Marie-Laure FROISSARD Mme Cécilia CRAMER Mme Jolanta CZERNIEWSKA

Fait le 20 DEC. 2018

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

**La chef de service, adjointe au directeur général
des ressources humaines**


Annick WAGNER